

**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES**

**DIPLOME FRANCO ALLEMAND DE MASTER RECHERCHE  
EN SCIENCES SOCIALES (MENTION HISTOIRE)**

**DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES**

**ET DE L'UNIVERSITE D'HEIDELBERG**

**DIPLOME LABELLISÉ PAR L'UNIVERSITE FRANCO-ALLEMANDE**

***2009-2010***

***Brochure de présentation pour l'EHESS (langue française)  
Voir en complément la brochure de la Mention Histoire***

54 boulevard Raspail 75006 Paris

Bureaux 905-906

Tel. 01 49 54 25 55

Fax 01 49 54 24 09

<http://www.ehess.fr>



**Diplôme franco-allemand de master recherche en sciences sociales (mention histoire – spécialité histoire) de l'École des hautes études en sciences sociales et de l'université d'Heidelberg, labellisé par l'Université Franco-Allemande (UFA).**

**Responsables de la formation du Diplôme franco-allemand :** Pr. Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, sur rendez-vous le mardi après-midi, [sar@ehess.fr](mailto:sar@ehess.fr), et Dr. Vincent DUCLERT (adjoint), sur rendez-vous le mercredi après-midi, [duclert@ehess.fr](mailto:duclert@ehess.fr)

A Heidelberg, Pr. Thomas MAISSEN et Dr. Isabelle DEFLERS (adjointe). Voir le site de l'université d'Heidelberg consacré au diplôme franco-allemand : <http://www.uni-heidelberg.de/studium/interesse/faecher/geschichtswissenschaften.html>

**Le Conseil pédagogique de la formation du Diplôme franco-allemand** est formé du Conseil pédagogique de la Mention Histoire (spécialité histoire) de l'EHESS et des enseignants du département d'histoire de l'université d'Heidelberg.

**Secrétariat du Diplôme franco-allemand à Paris :** Marie-Claude BARRE et Jean-Michel BARRÉ, 54 bd Raspail 75006 Paris, bureau 905 - Tel. 01 49 54 25 55 – Fax : 01 49 54 24 09 – [Marie-Claude.Barre@ehess.fr](mailto:Marie-Claude.Barre@ehess.fr). Réception tous les jours de 14h à 17h.

**Adresse électronique du Diplôme franco-allemand :** [diplome.franco-allemand@ehess.fr](mailto:diplome.franco-allemand@ehess.fr)

**Responsable du séminaire franco-allemand de recherche (à Paris) :** Franziska Heimbürger ([franziska.heimburger@ehess.fr](mailto:franziska.heimburger@ehess.fr))

**Période d'inscription : mai-septembre**

**Rentrée universitaire : 20 octobre 2009**

**Début des cours : 2 novembre 2009**

# I. Présentation du Diplôme

Dans le cadre de leur master respectif, l'EHESS et le département d'histoire de l'Université de Heidelberg ont créé une formation d'excellence pour la recherche en histoire labellisée par l'Université Franco-Allemande (UFA). Le Diplôme franco-allemand de master recherche en sciences sociales (Histoire) se définit par :

- 1.un apprentissage de la recherche en deux langues**
- 2.une réflexion interdisciplinaire en histoire et en sciences sociales**
- 3.une connaissance approfondie des traditions scientifiques et culturelles en France et en Allemagne.**
- 4.une mise en commun des cursus des deux pays**
- 5. un bi-diplôme hautement qualifiant**

Conformément à la réforme européenne des études universitaires initiée à Bologne dont le but principal est de faciliter la mobilité des étudiants et des chercheurs dans l'espace européen, ce master veut offrir à ses candidats la possibilité de se former à deux traditions scientifiques dont les philosophies sont certes apparentées mais dont les méthodes et les formes d'enseignement restent très différentes.

Les grandes règles de la formation à la recherche se définissent pour les deux institutions par les mots-clés suivants : autonomie et liberté du chercheur et de la recherche en général, excellente qualification disciplinaire, mobilité, flexibilité, inventivité, interdisciplinarité, compétences linguistiques de haut niveau, intérêt pour les aspects interculturels des questionnements scientifiques, participation active aux débats actuels de la recherche dans les différentes disciplines historiques, enfin implication dans la pensée et la pratique des sciences sociales.

A cette fin, le cursus sera très sélectif et le choix des candidats particulièrement affiné. La note requise en Allemagne devra atteindre au moins 2,0 en fin de B.A. Pour l'EHESS, une mention Bien devra avoir été obtenue à la Licence. En règle générale, les candidats auront pour but personnel de préparer ensuite une thèse et de se destiner à une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ils devront faire la preuve de leur motivation à intégrer cette formation de haut niveau.

Le cursus se définit notamment par sa flexibilité. Il s'agit de laisser à l'étudiant la liberté de réaliser son projet professionnel en accord avec ses choix philosophiques et personnels, et ce, en accord et en contact étroit avec les professeurs et tuteurs qui le suivront. Afin d'offrir aux candidats la plus grande autonomie possible dans le cadre d'une formation de master, le cursus prévoit également diverses modalités de mise en œuvre. En règle générale, les étudiants français inscrits dans le master choisiront de venir à Heidelberg lors de la

première année (M1) pour y suivre les cours de master proposés en histoire et dans les disciplines apparentées, améliorer leurs connaissances linguistiques et enrichir leur conception de la recherche historique par une approche directe et personnelle des échanges interculturels auxquels ils seront confrontés dans le pays partenaire, et rentreront ensuite en M2 à Paris pour rédiger leur mémoire de master dans leur langue maternelle. Inversement et pour les mêmes raisons il est très probable que les étudiants allemands choisiront également cette solution et préféreront partir en M1 et effectuer la deuxième année à Heidelberg. Cependant, s'ils le souhaitent, les candidats au master auront la possibilité de planifier leur séjour à l'étranger lors de la deuxième année selon leur intérêt thématique, les sources sur lesquelles ils souhaitent travailler, leur motivation professionnelle et leur projet de vie personnel.

Cependant, cette flexibilité du programme ne signifie pas que les étudiants seront laissés à eux-mêmes, sans encadrement. Au contraire, chaque étudiant du master franco-allemand sera suivi à la fois par son directeur de recherche de l'institution d'origine et par un professeur-référent dans l'institution d'accueil auquel viendra s'ajouter, pour cette dernière, un mentor choisi parmi les meilleurs étudiants de l'institution d'accueil ou recruté sur un poste spécial de jeune assistant (e). Ce suivi individuel a donc pour but de donner aux étudiants tous les moyens nécessaires de devenir autonomes dans l'institution d'accueil et de profiter au mieux des ressources propres de cette dernière comme de celles du master commun.

### ➤ **Aspects innovateurs du master de recherche franco-allemand**

Le caractère innovateur du Diplôme de master franco-allemand de recherche dans les disciplines historiques mis en œuvre par l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales et le Département d'Histoire de l'Université Ruprecht-Karl de Heidelberg ne se situe pas seulement dans sa perspective binationale et dans la volonté de dialogue entre les différentes disciplines historiques, mais aussi dans son ambition de former à l'échelle internationale de futurs jeunes chercheurs au métier de la recherche dans les sciences humaines et sociales.

La mobilité encouragée par la réforme de Bologne est au cœur des préoccupations des organisateurs de ce cursus commun qui se comprend comme une première étape vers une formation doctorale commune comme il en existe déjà entre l'EHESS et l'université Humboldt (Berlin).

Ce cursus commun préfigure également la création d'un réseau international de master recherche, avec l'arrivée de nouvelles universités intéressées par le projet.

L'orientation scientifique des deux institutions se complète **harmonieusement** : l'université de Heidelberg, fidèle à la tradition humboldtienne, offre dès le début des études la possibilité aux étudiants de faire des études universitaires tournées vers la recherche scientifique et l'interdisciplinarité, tandis que l'EHESS, dans la

dynamique qui a prévalu à sa naissance, fait reposer sa renommée mondiale sur la recherche d'excellence et le développement des sciences sociales.

**L'université de Heidelberg** compte parmi les plus anciennes d'Allemagne et sa renommée est connue par-delà les frontières. Depuis octobre 2004, le département d'histoire s'est fondamentalement restructuré, internationalisé, féminisé et modernisé. L'arrivée de cinq nouveaux professeurs (Manfred Berg (Histoire américaine), Madeleine Herren (Histoire contemporaine), Thomas Maissen (Histoire moderne), Bernd Schneidmüller (Histoire médiévale) Edgar Wolfrum (Histoire du temps présent) et leurs nouvelles équipes, la mise en place d'une nouvelle structure administrative reliant six instituts et organisée de manière interdisciplinaire (*Zentrum für Europäische Geschichts- und Kulturwissenschaften*, regroupant les départements d'histoire de l'art, de musicologie, de sciences des religions et d'histoire) et la mise en œuvre du processus de Bologne ont beaucoup bouleversé les modes d'enseignement, les méthodes de travail, les centres d'intérêts et les nouveaux projets de recherche orientés de plus en plus dans une perspective internationale. Le département d'histoire offre un vaste éventail de thèmes nouveaux, particulièrement novateurs dans le domaine des sciences humaines, tels que le programme de recherche spéciale co-dirigé par deux des plus renommés médiévistes d'Allemagne, Bernd Schneidmüller et Stefan Weinfurter (SFB 619 « Ritualdynamik »), encore enrichis par les nouvelles coopérations mises en place depuis peu entre autres avec la sinologie et la japonistique, ainsi qu'avec de nouveaux pays (Israël, Mongolie, etc.). En outre, les professeurs du département d'histoire sont responsables de nombreux groupes de recherche, conçus de manière complètement interdisciplinaire et internationale au sein du nouveau Cluster d'excellence intitulé « Asia and Europe in a Global Context », qui a été inauguré en 2008 et regroupe plus de 100 chercheurs de toutes disciplines et de tous horizons.

**L'École des hautes études en sciences sociales** (présidée par l'historien des Etats-Unis François Weil), est née une première fois en 1947 à l'initiative de plusieurs grands historiens français dont les modernistes Lucien Febvre et Fernand Braudel. Elle a pris sa forme actuelle en 1975 en devenant un haut établissement de recherche et d'enseignement. Sa Division Histoire se déploie précisément vers ces deux axes principaux, la recherche et l'enseignement, intimement liés de par le projet même de l'École, l'enseignement de la recherche grâce notamment au séminaire, un emprunt à la tradition allemande. La recherche repose sur l'activité de centres, de groupes, d'équipes, la plupart liés avec d'autres établissements de recherche comme le Centre national de la recherche scientifique. Le plus grand des laboratoires de l'EHESS en matière de recherche en histoire est le Centre de recherches historiques, dirigé par les professeurs Gérard Béaur, Christophe Duhamelle et Judith Lyon-Caen, et qui regroupe près de 130 enseignants-chercheurs et de chercheurs et plusieurs centaines de

doctorants. De nombreux groupes en dépendent comme le GAHOM (Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval), le GRIHL (Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire) ou AHMOC (Approches historiques des mondes contemporains). D'autres laboratoires de recherche en histoire appartiennent à l'EHESS comme le CENA (Centre d'études nord-américaines) ou le Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne (le CRIA, dirigé par le professeur Michaël Werner). L'axe d'enseignement repose pour sa part sur une mention Histoire (spécialité Histoire) pour le niveau Master-Recherche (sous la direction du professeur Stéphane Audoin-Rouzeau et de Vincent Duclert, adjoint), une formation doctorale (également sous la direction du professeur Stéphane Audoin-Rouzeau), ainsi qu'un niveau diplôme (équivalent L + M1) et des formations post-doctorales.

La recherche a pris désormais une dimension internationale : on attend d'un historien professionnel qu'il possède une connaissance générale des événements, des mouvements et des théories à l'échelle européenne et mondiale (*Global History*). Pour rester compétitif, il est devenu absolument nécessaire de disposer d'excellentes connaissances linguistiques, celles-ci facilitant non seulement la mobilité des chercheurs, mais aussi le transfert de connaissances et la réception de nouveaux savoirs et surtout de nouvelles approches méthodologiques par delà les frontières. Notre objectif est donc que les étudiants acquièrent de telles compétences par leur séjour à l'étranger dans une institution également orientée vers la recherche mais dont les méthodes de travail sont différentes et par conséquent inspiratrices d'une réflexion interculturelle et transnationale.

Le but de ce cursus commun de master est donc de permettre à de futurs jeunes chercheurs, par le contact direct avec ces traditions et ces institutions, d'acquérir une approche méthodologique propre aux différentes cultures disciplinaires nationales, et bien sûr d'approfondir leurs compétences linguistiques dans les langues de la recherche. Dans un monde scientifique de plus en plus dominé par les modèles anglo-américains, il s'agira également de rappeler et de mettre en valeur les riches traditions, surtout dans le domaine historiographique, de la France et de l'Allemagne.

Dans ce but, les étudiants du Diplôme franco-allemand de master seront intégrés aux étudiants des autres masters et suivront les enseignements dans les langues respectives des deux pays. Le programme d'enseignement est basé sur le cursus existant déjà dans les deux institutions et sera complété par des manifestations spécifiques telles que des ateliers communs se déroulant sur plusieurs jours, organisés alternativement dans chacun des deux pays de manière semestrielle. En outre, les étudiants seront invités, et aidés dans leurs démarches, à faire des stages et à nouer des contacts avec les autres institutions locales.

Avec les bases offertes par leur expérience binationale, les compétences

historiques, linguistiques et interculturelles ainsi acquises, les candidats seront à même de suivre une carrière internationale de chercheur et d'enseignant-chercheur. Leurs compétences leur permettront également de se tourner vers les nombreux autres secteurs de la vie professionnelle où une telle formation scientifique se révèle être un atout.

### ➤ **Recherche bilingue**

Un des aspects les plus importants créé dans le cadre de ce diplôme de master pour aider les candidats à s'intégrer dans leur nouvel environnement à l'étranger se situe au niveau de leurs connaissances linguistiques. Pour pouvoir s'inscrire dans ce cursus binational, il sera indispensable de justifier d'une connaissance satisfaisante du français et de l'allemand. Cependant, la rédaction de travaux scientifiques demande une parfaite maîtrise de la langue étrangère souvent difficilement accessible à des étrangers. En outre, les traditions respectives influencent les différents modes de développement d'un sujet et de rédaction d'un texte. La confrontation des deux modèles et leur combinaison se révéleront très stimulantes pour les étudiants.

Indépendamment de l'aide à la mobilité offerte par l'UFA (Université Franco-Allemande), les étudiants bénéficieront dans l'institution partenaire d'un « mentoring linguistique » individuel. Leur mentor aura pour fonctions de les soutenir dans leur apprentissage de la langue au plus haut niveau et de les aider à s'intégrer le rapidement possible dans leur nouvelle université, dans la ville et le pays, et de les épauler dans toutes ses démarches professionnelles et administratives et surtout en cas de difficultés linguistiques.

## II. Conditions d'admission et inscription

L'étudiant en Diplôme franco-allemand s'inscrit avec un directeur dans son université d'origine (défini par la nationalité du BA ou Licence) et dispose d'un tuteur dans l'autre université.

L'admission au sein du diplôme franco-allemand de master recherche en sciences sociales (mention histoire – spécialité histoire) de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et de l'université d'Heidelberg **se réalise en trois temps** :

**1. Les candidats doivent retirer un dossier** au bureau 605 à l'EHESS ou le télécharger depuis le site <http://www.ehess.fr>.

En plus du dossier requis pour l'inscription en Master mention histoire à l'EHESS (la brochure de la Mention), ils devront fournir un dossier spécifique comprenant :

- 1. une lettre de motivation, adressée à l'organisateur du programme dans son institution d'origine (Prof. Thomas Maissen à Heidelberg, Prof. Stéphane Audoin-Rouzeau à l'EHESS),**
- 2. un CV,**
- 3. la copie d'un premier niveau diplôme universitaire : L pour la France ou BA pour l'Allemagne,**
- 4. la copie de documents justifiant de bonnes voire d'excellentes connaissances linguistiques en français/allemand. Si ces connaissances sont jugées insuffisantes mais que les autres compétences exigées sont validées, on demandera à l'étudiant de suivre un cours de langue obligatoire pour qu'il améliore ses connaissances de la langue étrangère de l'institution partenaire.**

Ils doivent en outre solliciter **un directeur de recherche sur la base d'un projet de recherche**. Ils peuvent d'abord être reçus par l'enseignant orienteur de ce cursus franco-allemand.

**2. La sélection initiale sur dossier sera complétée par un entretien personnel avec chaque candidat** (pour tester leur motivation, leur personnalité et leur projet professionnel). Les candidats refusés à l'admission pour le cursus franco-allemand peuvent bien sûr s'inscrire en master mention histoire de l'EHESS.

Une possibilité d'entrée directe en deuxième année du diplôme franco-allemand est prévue. L'admission se fait sur dossier et sur audition.

### 3. Inscription des étudiants

Le dossier spécifique au cursus franco-allemand et le dossier requis pour l'inscription à l'EHESS doivent être adressés au secrétariat du master « Histoire » (Bureau 905, 01 49 54 25 55, marie-claude.barre@ehess.fr).

Lorsque leur candidature au cursus franco-allemand est acceptée, les étudiants reçoivent par la poste le dossier permettant l'inscription administrative (à l'issue de laquelle leur est délivrée notamment la carte d'étudiant de l'EHESS)

L'enregistrement du parcours de formation a lieu dans un second temps au bureau de la formation de master.

Sauf indication contraire, le dossier d'admission à l'EHESS comportera les pièces suivantes :

- les copies des diplômes, avec, s'il y a lieu, leur traduction officielle (sauf pour l'anglais et les langues latines). Pour être recevable, chaque diplôme fourni devra impérativement porter la signature d'un responsable administratif et le cachet de l'établissement qui l'a délivré,
- le relevé de notes correspondant à chaque année d'études, y compris celui correspondant au baccalauréat (ou équivalent),
- selon les formations : un projet de recherche ou une lettre de motivation ou d'intention,
- un curriculum vitae,
- un extrait d'acte de naissance ou une copie du livret de famille (pour les étudiants français ou nés en France),
- un certificat de naissance (pour les étudiants étrangers nés hors de France),
- le cas échéant, une attestation d'emploi pour bénéficier d'éventuels aménagements de scolarité réservés aux étudiants salariés.

**Les droits d'inscription à l'EHESS sont annuels. Les étudiants admis dans le diplôme franco-allemand sont dispensés des droits d'inscription à l'université d'Heidelberg.**

À compter de l'année universitaire 2007-2008, le passage en M2 d'étudiants ayant validé le premier niveau de master à l'EHESS (et obtenu 60 crédits ECTS) s'effectuera selon une procédure administrative allégée : les étudiants recevront automatiquement un dossier de d'inscription administrative en M2. Les conditions d'inscription en M2 resteront inchangées.

### III. Accueil des étudiants

Dès leur inscription au master, les étudiants se voient attribuer un professeur-référent dans l'institution partenaire qui les accompagne et les dirige dans leurs recherches lors de leur séjour à l'étranger. Une fois sur place, un mentor se charge de les aider à s'intégrer dans leur nouvel environnement. Les mentors sont choisis en fonction de leurs compétences linguistiques et de l'expérience qu'ils auront eux-mêmes de séjours universitaires à l'étranger, leur permettant ainsi de reconnaître les difficultés rencontrées par le nouvel arrivant et de l'aider efficacement tout au long de son séjour.

Les professeurs des deux établissements sont pleinement impliqués dans cette formation et peuvent contribuer à l'organisation des ateliers prévus pour les étudiants du master de recherche franco-allemand. A l'EHESS, les enseignants chercheurs titulaires, les étudiants recrutés sur des postes d'ATERS et de moniteurs ainsi que ceux qui disposent d'allocations de recherche le sont de la même manière, comme les assistants du département d'histoire de l'université d'Heidelberg.

Comme pour les étudiants étrangers venant dans le cadre du programme Erasmus, les étudiants du master franco-allemand sont pris en charge de manière individuelle et bénéficient dans chacune des deux institutions d'une attention toute particulière, également de la part du personnel non scientifique. Le bureau des coopérations internationales est également mis à contribution et le service des étudiants (le *Studentenwerk*) aide les nouveaux arrivants entre autres à trouver un logement. A l'EHESS, le bureau des étudiants est également mobilisé.

Un enseignant coordinateur est chargé à l'EHESS d'encadrer le cursus, d'animer le séminaire franco-allemand de recherche (SFAR), de fournir une aide individualisée aux étudiants et de gérer les dossiers et les besoins des étudiants. A l'université d'Heidelberg, l'ensemble du département d'histoire est chargé de cette mission.

# IV. La scolarité du Diplôme franco-allemand

## 1. Principes généraux

- Le Diplôme franco-allemand de master recherche en sciences sociales (mention histoire – spécialité histoire) de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et de l'université d'Heidelberg se compose de deux niveaux, M1 et M2.
- La scolarité du Diplôme franco-allemand repose en premier lieu sur un séminaire franco-allemand de recherche animé à Paris par Francesca Heimburger (AMN) dont le suivi est obligatoire en S1, S2 et S3.
- Etant donné que ce master de recherche franco-allemand souhaite offrir la plus grande flexibilité possible à ses candidats, ceux-ci bénéficieront de deux possibilités différentes pour effectuer leur cursus.

**1<sup>er</sup> cas :** Les étudiants (français et allemands) choisissent de passer les deux premiers semestres (M1) à Paris/EHESS et les deux derniers (M2) à Heidelberg. Ils suivront alors les cours proposés dans le cadre du M1 à Paris et ceux proposés à Heidelberg en M2 avec un module conçu spécialement pour ce master, le module d'études franco-allemand à hauteur de 14 ECTS, et de deux modules finaux I & II, comprenant l'exposé de la première étape du mémoire, la rédaction finale et la soutenance du mémoire de master. Ils rédigeront alors leur mémoire de fin de master en Allemagne, de préférence en allemand, mais pas obligatoirement, aidés par le directeur de recherche dans leur institution « d'origine » ainsi que le professeur-référent et leur mentor dans l'institution partenaire.

<b>M1 à l'EHESS = 60 ECTS</b>	
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	Même cursus que le M1 d'Histoire = 5 Modules x 6 ECTS par semestre, dont quatre séminaires incluant <b>le suivi obligatoire du séminaire franco allemand</b> . Le choix des séminaires et la définition de l'étude de fin de semestre (Bibliographie ou sources) sont opérés en concertation avec l'étudiant, le directeur (ou tuteur) de l'étudiant de son institution d'origine et le professeur-référent de l'institution d'accueil
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b>	<b>Idem</b>

<b><u>M2 à Heidelberg = 60 crédits</u></b>	
<b>3<sup>ème</sup> semestre</b>	« Module d'études franco-allemand » = 14 crédits Composé de 3 éléments : 1) un séminaire « Théorie & Méthode » (5 crédits) 2) Séminaire de recherche franco-allemand (5 crédits) 3) préparation de et participation à l'atelier commun semestriel (4 crédits)
	Module final I = 16 crédits Début du mémoire de master = 6 crédits et présentation des premiers résultats dans le séminaire du professeur référent = 10 crédits
<b>4<sup>ème</sup> semestre</b>	Module final II = 30 crédits Composé de 2 éléments: 1) Fin du mémoire de master (= 24 crédits) 2) Soutenance de mémoire avec une ou deux question(s) supplémentaire(s) sur un/e autre sujet/époque + bilan de la recherche scientifique (= 6 crédits)
<b><u>Master = 120 crédits</u></b>	

**2<sup>ème</sup> cas :** Les étudiants (français et allemands) choisissent de passer les deux premiers semestres à Heidelberg et les deux derniers à Paris/EHESS. Ils suivent donc d'abord les cours proposés au département d'histoire de Heidelberg pour une valeur de 60 crédits, ils sont ensuite intégrés au cursus du M2 de l'EHESS, et surtout ils rédigent leur mémoire de fin de master en France, de préférence en français, mais pas obligatoirement, aidés si nécessaire tel que prévu ci-dessus (2).

<b><u>M1 à Heidelberg = 60 crédits</u></b>	
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	Les candidats au master franco-allemand suivent les cours en master Histoire
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b>	

<b><u>M2 à l'EHESS = 60 crédits</u></b>	
<b>3<sup>ème</sup> semestre</b>	Les candidats au master franco-allemand suivent le même cursus que les autres étudiants inscrits en M2 pour une valeur de 30 crédits (Séminaire du tuteur 6 crédits + séminaire <b>franco-allemand</b> 6 crédits + séminaire d'ouverture (interdisciplinaire, hors histoire) 6 crédits + plan du mémoire et bilan d'étape de la recherche 12 crédits) = 30 crédits
<b>4<sup>ème</sup> semestre</b>	Mémoire de fin de master et soutenance de mémoire (complétée par un bilan critique de l'expérience de recherche), Auquel s'ajoutent le suivi du séminaire du professeur référent et le suivi du séminaire franco-allemand = 30 crédits
<b><u>Master complet = 120 crédits</u></b>	

Les modules :

Les étudiants (français et allemands) pourront choisir parmi les cours proposés en master d'« histoire générale » à l'EHESS et à l'Université de Heidelberg et concevoir leurs modules eux-mêmes, en concertation avec le directeur-tuteur et le professeur-référent.

L'étudiant effectuant son M1 à l'EHESS aura la possibilité d'obtenir 60 crédits en suivant les cours de son choix dans le cadre des modules suivants :

<b>M1 = 60 crédits</b>	
Orientation. Introduction à la recherche Méthodologie de la recherche	
<b>1<sup>er</sup> semestre</b> = 30 crédits	2 séminaires obligatoires de tronc commun, 24h = 6 x 2 = 12 crédits 1 <sup>er</sup> séminaire : Méthodologie de la recherche en histoire 2 <sup>e</sup> séminaire : séminaire de spécialisation + 1 séminaire libre (éventuellement séminaire du tuteur), 24h = 6 crédits + 1 séminaire d'ouverture (hors Histoire), 24h = 6 crédits + Séminaire franco-allemand, 24h = 6 crédits
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b> = 30 crédits	2 séminaires de tronc commun, 24h = 6 x 2 = 12 crédits, le premier étant le séminaire général à toute la mention (Méthodologie de la recherche en histoire II) et le second le séminaire franco-allemand + 1 séminaire libre (éventuellement séminaire du tuteur), 24h = 6 crédits + 1 séminaire d'ouverture (hors Histoire), 24h = 6 crédits + Séminaire franco-allemand, 24h = 6 crédits
<b>Fin de M1</b>	+ Rédaction du mémoire de M1

Si l'étudiant choisit d'effectuer son M2 à l'EHESS, il pourra suivre les cours proposés dans cette institution pendant l'année de son séjour, dans le cadre du cursus suivant :

<b>M2= 60 crédits</b>	
Approfondissement Application	
<b>3<sup>ème</sup> semestre</b> = 30 ECTS	1 séminaire du tuteur, 24h = 6 crédits + séminaire franco-allemand, 24h = 6 crédits + 1 séminaire d'ouverture (hors Histoire), 24h = 6 crédits + Plan du mémoire et rapport sur l'état d'avancement de la recherche = 12 crédits
<b>4<sup>ème</sup> semestre</b> = 30 crédits	1 séminaire du tuteur et séminaire franco-allemand, 24h = 6 crédits
	+ Rédaction du mémoire et soutenance = 24 crédits

Les candidats venant passer leur M1 à Heidelberg auront le choix entre tous les cours proposés à l'ensemble des étudiants en master (séminaires de recherche, séminaires de recherche des professeurs (*Forschungskolloquium*), cours de lecture, cours d'amphi, TD (*Übung*), excursions) sur la base desquels ils formeront eux-mêmes leurs modules. Le programme est très diversifié, les

modules ont différents types de crédits. Etant donné qu'il n'existe pas de programme fixe similaire à celui de l'EHESS, les candidats auront la possibilité de suivre les cours proposés pendant leur séjour selon leur choix, en fonction des sujets proposés et du nombre de crédits dispensés à chaque fois.

Obligatoires seront les cours méthodologiques, historiographiques et théoriques offerts régulièrement à Heidelberg dans le cadre du master franco-allemand. Ils concevront donc eux-mêmes leur emploi du temps avec l'aide du professeur-référent et de leur mentor, par exemple à partir des modules suivants :

16 ECTS	Module intensif ( <i>Intensivmodul</i> )
5 ECTS	Module de recherche franco-allemand
5 ECTS	Module théorie et méthode ( <i>Theorie und Methode</i> )

En M2, le cursus à Heidelberg est fixé comme prévu plus haut. Les candidats suivront un « Module d'études franco-allemand » de 14 crédits qu'ils seront libres de concevoir selon les cours et les thèmes proposés lors de leur séjour, et le module final I de 16 crédits, composé du séminaire de recherche du directeur de mémoire et de la première étape du mémoire de master. En règle générale le choix de leurs cours correspondra à l'époque et au sujet de recherche choisi par l'étudiant pour son mémoire de master, sans que cela soit toutefois une obligation. Le reste du temps et surtout le second semestre de M2 sera consacré exclusivement à la rédaction du mémoire.

En résumé, le cursus s'effectuera dans le cadre de flux croisés entre les étudiants français et allemands. Cependant, étant donné qu'ils ont la possibilité de concevoir leur cursus comme ils le souhaitent en accord avec leur directeur de recherches et le professeur-référent de l'institution partenaire, ce croisement entre les étudiants ne sera pas une règle contraignante. Priorité sera toujours donnée à la liberté et surtout au bien-fondé des projets scientifiques et personnels de chaque étudiant.

La participation au séminaire de recherche du directeur de recherche et du professeur référent est obligatoire.

Dans chacune des deux institutions, les étudiants du master auront la possibilité et l'obligation de participer et de présenter leur travail dans le séminaire du directeur d'études et du professeur référent dans le cadre du séminaire dit « du tuteur » à l'EHESS et du séminaire dit « de recherche » à Heidelberg. Les étudiants seront ainsi directement confrontés avec la mise en pratique concrète des méthodes de travail, de discussion, les formes de dialogue utilisées dans un débat scientifique typique de chacune des deux institutions, dans un cadre restreint et propre à des échanges fructueux et dont l'auditoire est constitué d'étudiants et de chercheurs de niveau et de qualification différents ouverts au dialogue.

## **2. Les rencontres spécifiques au Diplôme franco-allemand**

### **➤ Les Séminaires de recherche franco-allemands**

A Heidelberg comme à l'EHESS, ces cours proposent un aperçu des écoles et des courants historiographiques en France et en Allemagne, du 18<sup>ème</sup> (et même avant) jusqu'au 21<sup>ème</sup> siècle. Ils sont conçus en premier pour les étudiants du master franco-allemand, mais ouverts également aux autres étudiants de master ou de niveau avancé, intéressés par ces deux traditions historiographiques.

### **➤ Les ateliers franco-allemands**

Chaque semestre un atelier franco-allemand est organisé sur un thème spécifique. Il regroupe alors tous les étudiants du master pour quelques jours. Le premier atelier a eu lieu en mars 2009 à Paris. Il portait sur le thème : « Le passé de la Première Guerre mondiale dans la capitale française. Présences, usages, comparaisons ». Le prochain atelier commun aura lieu le 16 et 17 décembre à Heidelberg sur le thème du château de Heidelberg.

Ces ateliers sont préparés par les étudiants sous la direction de leurs directeurs de recherche et des professeurs référents et sont ouverts à tous les étudiants bilingues des deux institutions pour enrichir la discussion et confronter les différences de point de vue entre les étudiants personnellement concernés par les questions interculturelles et ceux qui sont ancrés dans un schéma plutôt national.

Le but de ces rencontres est de discuter sur les avantages, la mise en pratique et les difficultés rencontrées dans le cadre d'une réflexion interculturelle de la recherche et des concepts historiques.

Pour l'EHESS, cet atelier s'inscrit dans les activités du séminaire franco-allemand de recherche.

### 3. Le mémoire de master

Le nombre de pages pour le mémoire de master sera de 100 pages au minimum, mais cette question devra être discutée préalablement avec le directeur de mémoire de l'institution d'origine. Etant donné que ce mémoire est compris comme phase préparatoire à la thèse de doctorat, l'étudiant sera invité à définir un sujet de recherche en collaboration avec son directeur de recherches dès le début du M1 (le thème du mémoire de M1 composé d'une étude historiographique, d'une critique des sources et d'une définition de la problématique, découlera du choix de ce sujet).

Le mémoire de master sera dirigé par le directeur d'études qui sera soit sollicité par l'étudiant, soit désigné par l'institution d'origine en fonction de l'époque ou du thème de recherches choisis. Lors du séjour à l'étranger de l'étudiant, le directeur de recherches sera en communication régulière avec le professeur référent qui lui sera attribué dans l'institution partenaire, en fonction des mêmes critères.

### 4. L'examen final du master

La soutenance du mémoire se déroulera pendant une heure. La ou les questions supplémentaires, indépendantes du sujet de mémoire (pour Heidelberg) ou bien **le bilan critique de l'expérience de recherche** (pour l'EHESS), seront définies auparavant en accord avec le directeur du mémoire et le professeur référent. Le but n'est pas de contrôler les connaissances en histoire de manière scolaire, mais de faire réfléchir ces futurs jeunes chercheurs en terme de continuités, et de mettre en évidence les liens entre les différentes époques, les différents pays et d'éviter de les enfermer dans un seul domaine de connaissances. Mais surtout le but de cet examen est de les interroger sur l'expérience interculturelle de la recherche qu'ils auront faite au cours de ces deux années et en particulier lors de leur séjour à l'étranger, et donc de vérifier si leur réflexion sur les différences entre les méthodes et traditions scientifiques a été fructueuse et enrichissante.

Les étudiants du master franco-allemand sont donc soumis au même type d'examen que les étudiants des autres masters, tout en étant appelés à valoriser leur expérience personnelle de l'interculturalité et leurs compétences linguistiques. Cette précision a son importance quant à l'égalité des chances par la suite sur le marché du travail, surtout dans le domaine privé, vis-à-vis des autres masters si toutefois les étudiants de ce master doivent vouloir un jour se réorienter vers d'autres types de carrières.

Les candidats sont examinés par un jury composé du directeur de mémoire et du professeur référent ou de son représentant désigné par la formation de master de l'institution partenaire. Un résumé du mémoire devra être fourni dans l'autre langue de travail du master commun.

## **5. Réception des Diplômes**

A la fin du master, les étudiants français et allemands recevront leur diplôme de master de leur institution d'origine, un diplôme de master de l'institution partenaire ainsi qu'un certificat délivré par l'UFA, assurant l'excellence de leur cursus binational.

## **6. Association des diplômés**

Les diplômés de ce cursus franco-allemand seront réunis dans une association en projet.